



# Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 52 juin / Juillet 2018 / June/July 2018

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Samuel MVONDO AYOLO

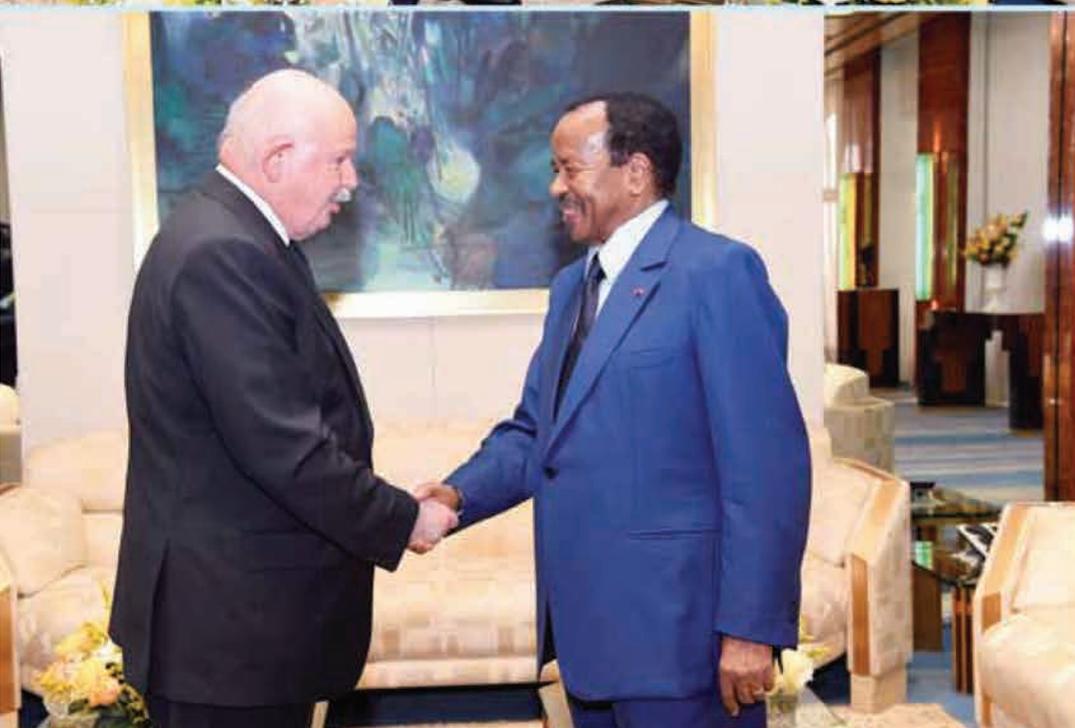


## Présidentielle 2018 The President Says "Yes"

### Deux hôtes de marque au Cameroun



Le Président de la  
Commission  
de l'Union africaine,  
Moussa Faki Mahamat



Son Altesse Eminentissime  
Fra' Giacomo Dalla Torre  
del Tempio di Sanguinetto,  
le Prince et Grand Maître  
de l'Ordre Souverain de Malte

North West &  
South West Regions

President  
Paul BIYA's  
Humanitarian  
Response

## The Reassuring Candidate

Samuel MVONDO AYOLO

*Minister, Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic*

July 2018: a month replete with major political and diplomatic events in Cameroon.

On July 9, the Head of State signs the decree that was most feared by some, for reasons best known to them, but most expected by the majority of our fellow citizens, that which convenes Cameroonians to the polls on October 7, 2018 to elect the President of the Republic. This is an indication of the strict respect of the law, coupled with the unalloyed will of President Paul BIYA to always seek the trust of the people in order to pursue the immense work of nation-building.

On July 11, the President of the Republic promulgates into law the extension of the terms of office of Members of Parliament adopted a few days earlier by Parliament and signs another decree extending the terms of office of Municipal Councillors. Elected in 2013, Members of Parliament and Municipal Councillors, by this law, obtain a mandate of one more year to allow for the holding of the 7 October poll in a conducive atmosphere.

The presidential election will therefore take place on that date. Those who aspire to preside over the destiny of our nation had the opportunity to submit their candidacy. ELECAM, the independent body responsible for the electoral process, has done its job and published the list of candidates seeking the supreme office.

On his part, President Paul BIYA, in responding to the incessant calls of his compatriots in the country and in the Diaspora to be their candidate, and

aware of the stakes confronting the nation, has accepted to be a candidate for this election. **The "Yes" of the Head of State through a tweet in the morning of July 13 reassured a great number of Cameroonians.** They know that in this delicate period of its history, Cameroon needs a wise leader, one who has a great deal of experience in the management of the state. They believe in Paul BIYA's ability to keep the nation united, stable and prosperous. By choosing the Twitter network for the announcement of his candidature, Paul BIYA showed that he is not only the candidate of a political party, but also of all Cameroonians, young and old, whether residing in the country or not. **It is up to them to play now, by mobilizing more, as it has been the case in the last few weeks, to bring President Paul BIYA to victory, to a convincing victory, at the end of the 7 October election.**

But, while waiting for October 7, President Paul BIYA continues to hold firmly the rudder of the Cameroon ship. Our country continues to enjoy the support of its bilateral and multilateral partners. The Emergency Humanitarian Assistance Plan, budgeted at 12.7 billion FCFA, decided by the Head of State to help our compatriots in the North West and South West regions, victims of the abuses of terrorists, turned secessionists, has met the massive adherence of Cameroonians. **Their voluntary financial contributions amount to more than CFAF 1 billion 800 million.** The Management Committee of the Plan is working on the ground to meet the most urgent needs of the affected populations.

At the diplomatic level, the Head of State has carried out intense activities. He received the Letters of Credence of the new Heads of Diplomatic Mission of South Africa, the Republic of Congo, the Republic of Korea, The Holy See, Sudan and China. He received the President of the African Union Commission, Moussa Fakir Mahamat, who came to inquire about the security and humanitarian situation in the sub-region, and the Grand Master of the Sovereign Order of Malta, Fra 'Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto. The choice of Cameroon as the destination of the first trip to Africa of the Grand Master profoundly honours our country. This visit helped to strengthen bilateral cooperation in the medical and humanitarian fields.

The President of the African Union Commission visited Cameroon in the wake of the 31st Summit of the Organisation held in Nouakchott, Mauritania. Before this summit, the Head of State was widely consulted by African and foreign leaders. One recalls, for example, his telephone conversation with French President Emmanuel Macron, an event that somewhat upset his legendary discretion. With his highly appreciated opinions and advice, President Paul BIYA is resolutely at the heart of the major issues that challenge Africa and the world. This is evidence of leadership skills gained through wisdom and long experience in the management of public affairs. That is why he remains the right man at the right place for the happy future of Cameroon.

## Le candidat qui rassure

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Juillet 2018. Un mois riche en événements politiques et diplomatiques d'importance au Cameroun.

9 juillet, le Chef de l'Etat signe le décret tant redouté par certains pour des raisons qui leur sont propres, mais attendu par la majorité de nos concitoyens, convoquant les Camerounais aux urnes le 7 octobre 2018 pour élire leur Président de la République. Respect scrupuleux de la loi doublé d'une volonté sans faille du Président Paul BIYA de solliciter toujours la confiance du peuple en vue de poursuivre l'immense œuvre de construction nationale.

11 juillet, le Président de la République promulgue la loi adoptée quelques jours plus tôt par le Parlement sur la prorogation du mandat des députés et signe un décret prolongeant le mandat des conseillers municipaux. Elus en 2013, députés et conseillers municipaux obtiennent un an supplémentaire de mandat pour permettre le déroulement serein du scrutin du 7 octobre.

L'élection présidentielle aura donc lieu à date. Ceux qui aspirent à présider aux destinées de notre nation ont eu l'occasion de déposer leur candidature. ELECAM, l'organe indépendant chargé du processus électoral, a fait son travail et publié la liste des candidats qui briguent la magistrature suprême.

Pour sa part, le Président Paul BIYA, répondant aux appels incessants de ses compatriotes de l'intérieur et de la diaspora, conscient des enjeux qui interpellent la nation, a accepté d'être

candidat à cette échéance électorale.

**Le « oui » du Chef de l'Etat à travers un tweet dans la matinée du 13 juillet a rassuré des masses de Camerounais.** Eux qui savent qu'en cette délicate période de son histoire, le Cameroun a besoin d'un leader sage, qui a une grande expérience de la gestion de l'Etat. Eux qui croient en la capacité de Paul BIYA à maintenir la nation unie, stable et prospère. En choisissant le réseau Twitter pour l'annonce de sa candidature, Paul BIYA a montré qu'il n'est pas seulement le candidat d'un parti politique, mais de tous les Camerounais, jeunes et moins jeunes résidant ou non au pays. **A eux de jouer maintenant, en se mobilisant davantage, comme c'est le cas depuis quelques semaines, pour porter le Président Paul BIYA à la victoire, une éclatante victoire, au terme du scrutin du 7 octobre prochain.**

Mais, en attendant le 7 octobre, le Président Paul BIYA continue de tenir fermement le gouvernail du navire Cameroun. Notre pays continue de bénéficier de l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Plan d'assistance humanitaire d'urgence, d'un montant de 12,7 milliards de FCFA, décidé par le Chef de l'Etat pour venir en aide à nos compatriotes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest victimes des exactions des terroristes mués en sécessionnistes, rencontre l'adhésion massive des Camerounais. **Leurs contributions financières volontaires s'élèvent à ce jour à plus de 01 milliard 800 millions de FCFA.** Le comité de gestion dudit plan est à pied d'œuvre sur le terrain pour répondre aux besoins les plus urgents des populations sinis-

trées.

Au plan diplomatique, le Chef de l'Etat a mené une intense activité. Il a reçu les lettres de créance des nouveaux Chefs de mission diplomatique d'Afrique du Sud, du Congo, de la République de Corée, du Saint-Siège, du Soudan et de la Chine. Il a reçu le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Fakir Mahamat, venu s'informer de la situation sécuritaire et humanitaire dans la sous-région, et le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, Fra' Giacomo Dalla Torre delTempio di Sanguinetto. Le choix du Cameroun comme destination du premier voyage en Afrique de ce Grand Maître honore profondément notre pays. Cette visite a permis de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine médical et humanitaire.

Le Président de la Commission de l'Union africaine a visité le Cameroun au lendemain du 31<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation tenu à Nouakchott en Mauritanie. Avant ce sommet, le Chef de l'Etat a été largement consulté par les dirigeants africains et étrangers. L'on se rappelle, par exemple, son entretien téléphonique avec le Président français Emmanuel Macron, un événement qui a un peu contrarié sa discrétion légendaire. Avec ses avis et ses conseils très appréciés, le Président Paul BIYA est résolument au cœur des grandes problématiques qui interpellent l'Afrique et le monde. Preuve d'un leadership acquis grâce à la sagesse et à une longue expérience de la gestion de la chose publique. C'est pourquoi il reste l'homme qu'il faut pour l'avenir heureux du Cameroun.

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur

Oswald BABOKE, Directeur Adjoint du

Cabinet Civil

Rédacteurs en Chef

Nicolas AMAYENA, Attaché

BANSI Victor SUYHANG, Attaché

Contribution

Churchill EWUMBUE MONONO

Conseiller Technique

Jean Lucien EWANGUE, Attaché

Florent Guy ELA FOE, Attaché

(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images

Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME,

Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui

Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO

NSOULOU, Joseph Bienvenu

AMOUGOU MEYONG, MBENJU John

MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA.

Infographie

Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: www.prc.cm Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

L'éditorial ..... 2-3

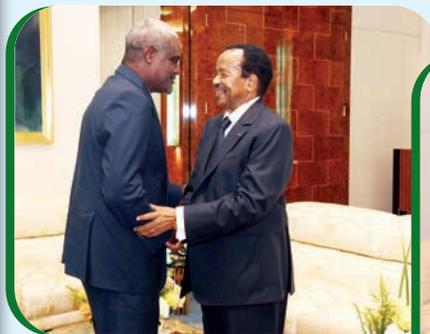
Présidentielle 2018

Paul BIYA, le "oui » qui rassure

En se portant candidat à l'élection présidentielle du 7 octobre 2018, le Chef de l'Etat a rassuré des millions de Camerounais de l'intérieur et de la diaspora. Paul BIYA reste l'homme qu'il faut pour l'avenir heureux du Cameroun. .... 5

Les hôtes de marque du Cameroun

A l'invitation du Président de la République, Paul BIYA, le Cameroun a accueilli successivement, en juillet dernier, le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, venu s'informer de la situation sécuritaire et humanitaire, et le Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain Militaire de Malte, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto. .... 6-24



North West and South West Regions

President Paul BIYA's Humanitarian Response

Mindful of the violence perpetrated by terrorists turned secessionists in the North West and South West Regions, the Head of State decided to put in place an Emergency humanitarian assistance plan worth CFAF 12,2 billion. .... 26

Les nouveaux Chefs de mission diplomatique accrédités au Palais de l'Unité ..... 26-28

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations ..... 33 - 39

## **2018 Presidential Election**

**The "Yes" of the Head of State through a tweet  
in the morning of July 13.**

“Dear Compatriots in Cameroon and in the Diaspora,  
Aware of the challenges we must take up together to ensure  
a more united, stable and prosperous Cameroon,  
I am willing to respond positively to your overwhelming calls.  
I will stand as Your Candidate in the upcoming presidential election.”

---

**#PaulBiya**  
**#237Vote**

**Le tweet rassurant du Président Paul BIYA  
dans la matinée du 13 juillet 2018.**

“Chers Compatriotes du Cameroun et de la Diaspora,  
Conscient des défis que nous devons, ensemble,  
relever pour un Cameroun encore plus uni, stable et prospère,  
j'accepte de répondre favorablement à vos appels pressants.  
Je serai Votre Candidat à la prochaine élection présidentielle.”

---

**#PaulBiya**  
**#237Vote**

## Unité, intégrité territoriale et stabilité au Cameroun

### Le ferme attachement de l'Union africaine



**D**u 12 au 14 juillet 2018, le Président de la Commission de l'Union africaine, Monsieur Moussa Faki Mahamat, a séjourné au Cameroun à l'invitation du Président Paul BIYA. C'était la première visite officielle dans notre pays de ce digne représentant de la sous-région, originaire du Tchad, depuis son élection à ces prestigieuses fonctions le 30 janvier 2017.

La visite du Président de la Commission de l'UA avait donc une double dimension diplomatique et

affektive. Et il a lui-même affirmé : « *le Cameroun est ma seconde patrie* ». M. Moussa Faki Mahamat est venu prendre le pouls de la situation sécuritaire et humanitaire de la sous-région en général et en particulier au Cameroun.

Il a été bien édifié au cours de son tête-à-tête avec le Président Paul BIYA au Palais de l'Unité, le 13 juillet. Lors du déjeuner d'Etat qui a suivi cet entretien, le Président de la Commission de l'UA a résumé en trois mots forts, l'esprit dans lequel il s'est déroulé : « *fraternité,*

*ouverture et franchise* ». Après « *les éclairages pertinents* » que lui a apportés le Chef de l'Etat sur la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, Moussa Faki Mahamat a « *réitéré le ferme attachement de l'Union africaine à l'unité, l'intégrité territoriale, la stabilité politique et sociale* » du Cameroun parce que ce pays, a-t-il expliqué, représente beaucoup pour l'Afrique : symbole de diversité linguistique, culturelle et religieuse, d'unité, d'harmonie et de concorde. Le Président de la Commission de l'Union africaine a dénoncé ceux

qui, sans chercher à bien s'informer, prononcent des sentences contre les Etats africains.

Dans un élan de solidarité et de compassion envers le peuple camerounais, il a fait cette promesse. « *Dès mon retour au siège, je ferai prendre les mesures idoines pour que cette solidarité et*

*cette compassion se traduisent dans des faits à travers une initiative pertinente qu'appelle la situation.* »

Moussa Faki Mahamat a, dans la suite de son séjour à Yaoundé, animé une conférence à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) sur « *la réforme*

*de l'Union africaine et intégration continentale* ». C'est par la visite du rectorat de l'Université panafricaine, l'un des nombreux organismes de l'UA au Cameroun que s'est achevée le séjour fructueux et édifiant du Président de la Commission dans notre pays.

## Unity, Territorial Integrity and Stability

### African Union's Unwavering Commitment

From 12 to 14 July 2018, the Chairperson of the African Union Commission, Chadian-born Moussa Faki Mahamat visited Cameroon at the invitation of President Paul BIYA. It was the first official visit of this worthy representative of the CEMAC sub-region since his election at the helm of this prestigious continental institution on 30 January 2017.

The visit of the Chairperson of the AU Commission therefore had a double diplomatic and emotional dimension. "Cameroon is my second home", he declared. Mr Moussa Faki Mahamat was on a fact-finding mission on the security and humanitarian situation of the sub-region in general and Cameroon in particular.

Consequently, he received a detailed presentation of the situation in an audience with President Paul BIYA at the Unity Palace on 13 July. During the state luncheon offered him by the Presidential Couple, the President of the AU Commission said their discussions were in the spirit of "fraternity, openness and frankness". After the "relevant insights" provided by the Head of State on the situation in the North-West and South-West Regions, the Chairman of the AU Commission reiterated "the strong commitment of the African Union to the unity, territorial integrity, and the political and social stability" of Cameroon. He stated that the country is a symbol of linguistic, cultural and religious diversity, unity, and harmony. Thus, he denounced those who, without seeking information,

pronounce biased judgments against African states.

In the spirit of active solidarity, the Chairperson of the AU Commission made the following promise: "Upon my return to the headquarters, I will take appropriate measures to ensure that this solidarity and compassion is translated into facts through a relevant initiative called for by the situation."

H.E. Moussa Faki Mahamat, during his successful and inspiring stay in Yaounde, chaired a conference at Cameroon's Institute of International Relations (IRIC) on: "the reform of the AU and continental integration". He also paid a visit to the Rectorate of the Pan-African University - one of the many specialised institutions of the AU in Cameroon.

## **Toast du Chef de l'Etat lors du déjeuner d'Etat offert en l'honneur du Président de la Commission de l'Union Africaine**

*Yaoundé, le 13 juillet 2018*



### **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,**

Le peuple camerounais, mon épouse et moi-même sommes particulièrement heureux de vous accueillir à Yaoundé à l'occasion de votre première visite officielle en terre camerounaise, depuis votre élection à la présidence de la Commission de l'Union Africaine.

Je vous souhaite donc une cordiale bienvenue, ainsi qu'un

séjour agréable et fructueux au Cameroun, pour vous-même et pour la délégation qui vous accompagne.

Permettez-moi de saisir cette occasion solennelle pour vous renouveler, en mon nom propre et au nom du peuple camerounais, nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection. Elle vous conduit à présider désormais aux destinées de l'Union Africaine, notre prestigieuse Organisation continentale.

Le Cameroun, par ma voix, se réjouit qu'un digne fils d'un pays frère, ami et voisin, ait accédé aux hautes responsabilités qui sont aujourd'hui les vôtres. Soyez assuré que mon pays, qui s'honore ainsi de votre élection, comme du reste tous les pays de notre sous-région, vous accordera son soutien dans l'exercice de vos importantes missions au service de notre diplomatie continentale.

### **Monsieur le Président,**

Au moment où nous vous ac-

cueillons, de nombreuses menaces planent sur notre continent.

Je citerais principalement les crises socio-politiques et les attaques terroristes qui déstabilisent nos sociétés, sèment la mort et causent des destructions dans nos pays. Elles provoquent non seulement le ralentissement des activités économiques et sociales, mais aussi un afflux de réfugiés et de déplacés.

Il est clair que, pour y faire face, nous devons mutualiser, autant que possible, nos moyens à l'échelle continentale.

C'est ce que le Cameroun s'est résolu à faire, avec ses voisins de la Commission du Bassin du Lac Tchad et avec le concours de l'Union Africaine, pour lutter contre l'organisation terroriste Boko Haram dans la partie septentrionale de son territoire. Dans ce combat, nous resterons fidèles à nos engagements internationaux et à nos valeurs, notamment en matière de respect des droits de l'homme.

Notre principale préoccupation demeure, bien entendu, le rétablissement de la paix dans les zones concernées et le retour à une situation normale. Ce qui permettra aux populations de retrouver leurs occupations et aux réfugiés et déplacés de rentrer chez eux.

Je sais votre détermination, Monsieur le Président, à aller

dans le même sens en mettant en œuvre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour une Afrique unie, prospère et pacifiée. Cet objectif, je veux le croire, recevra l'assentiment de tous les Etats membres.

Le Cameroun et notre Organisation continentale ont toujours entretenu une relation particulière. Ayant eu deux de ses ressortissants comme secrétaires généraux du temps de l'OUA, mon pays s'honore d'avoir accueilli, en 1996, le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de notre Union. D'autre part, il a le privilège d'abriter un grand nombre de ses organismes et institutions.

On comprendra que, dans ces conditions, mon pays ait l'agréable devoir de contribuer activement à l'aboutissement des principaux chantiers de l'Union Africaine et notamment celui qui concerne sa réforme institutionnelle.

Qu'il me soit permis à ce propos de saluer les résultats auxquels notre Organisation est déjà parvenue.

Je veux parler :

- de l'institution d'un passeport au niveau continental,
- de la création de la zone africaine de libre-échange et
- de l'instauration d'une taxe de 0,2 % sur les importations hors Afrique en vue de l'autonomisation financière de l'Union Africaine.

Au moment où les règles du système international en vigueur au cours des dernières années me paraissent être remises en cause et où la tendance au protectionnisme se confirme, l'intérêt de l'Afrique me semble être, en effet, de resserrer les rangs tant au niveau continental que régional.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, en terminant, vous dire à nouveau tout le plaisir que nous a procuré votre visite. Les entretiens que nous avons eus renforcent ma conviction que, sous votre présidence, notre Organisation fera des progrès décisifs.

Dans l'accomplissement de votre haute mission, vous pourrez compter sur le Cameroun.

**Mesdames, Messieurs,**

Permettez-moi maintenant de vous inviter à lever vos verres :

- en l'honneur de Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine, Son Excellence Moussa Faki Mahamat ;
- à la pérennité de la relation entre l'Union Africaine et le Cameroun.

Je vous remercie de votre attention.

## **State Luncheon offered in Honour of H.E. Moussa Faki Mahamat, Chairperson of the African Union Commission**

### **Toast by the President of the Republic**

*Yaounde, 13 July 2018*



#### **Mr Chairperson of the African Union Commission,**

The Cameroonian people, my wife and myself are very pleased to receive you in Yaounde on the occasion of your maiden visit to Cameroon since your election as Chairperson of the African Union Commission.

I therefore wish you and your delegation a cordial welcome and a pleasant and fruitful stay in Cameroon.

Let me avail myself of this solemn occasion to once again express on my personal behalf and that of the people of Cameroon our heartfelt congratulations on your brilliant election which entrusts you with the responsibility of managing the destiny of the African Union, our prestigious continental organization.

Through me, Cameroon is delighted to see a worthy son of a brotherly, friendly and neighbouring country rise to the impor-

tant position you now occupy. Rest assured that my country, which feels honoured by your election, as well as the countries of our sub-region will support you in the discharge of your important duties at the service of our continental diplomacy.

#### **Mr Chairperson,**

Many threats loom over our continent as we welcome you.

Prominent among them are

the socio-political crises and terrorist attacks that are destabilizing our societies, spreading death and causing destruction in our countries. Not only are they slowing down economic and social activities, they are also provoking an influx of refugees and displaced persons.

It is obvious that, to deal with the situation, we need, as much as possible, to pool our resources at the continental level.

That is what Cameroon has resolved to do, alongside its neighbours of the Lake Chad Basin Commission and with the support of the African Union, in order to combat the Boko Haram terrorist organization in the northern part of its territory. In this struggle, we will stand by our international commitments and our values, especially regarding respect for human rights.

Of course, our major concern remains the restoration of peace and return to normalcy in the affected areas. This will enable the populations to resume their activities and refugees and displaced persons to return to their homes.

I am aware, Mr Chairperson, of your determination to walk along the same path by implementing African Union's 2063 Agenda for an integrated, prosperous and peaceful Africa. I be-

lieve that all Member States of our organization will embrace this objective.

A special relationship has always existed between Cameroon and our continental organization. After two of its nationals occupied the position of Secretaries-General of the then OAU, my country had the honour of hosting the Summit of Heads of State and Government of our Union in 1996. It is also privileged to host a great number of the organization's bodies and institutions.

Under such conditions, it is understandable that my country makes it a pleasant duty to actively contribute to completing African Union's major projects, especially that which concerns its institutional reform.

In that regard, I would like to commend the achievements that our organization has already made.

I am referring to:

- the introduction of a continental passport;
- the creation of the African Continental Free Trade Area; and
- the institution of a 0.2% tax on imports from non-African countries for the financial empowerment of the African Union.

At a time when the rules of the international system that has been in force over the last years seem to be called into question, and the protectionist trend is being confirmed, it seems to me that Africa's interest lies in closing ranks at the continental and regional levels.

**Mr Chairperson,**

I would like to conclude by reiterating that your visit gives us real pleasure. Our discussions have deepened my conviction that our organization will make great strides under your stewardship.

You can count on Cameroon in the discharge of your important duties.

**Ladies and Gentlemen,**

I would now like to invite you to raise your glasses:

- in honour of the Chairperson of the African Union Commission, His Excellency Moussa Faki Mahamat;
- to long-lasting relations between the African Union and Cameroon.

Thank you for your kind attention.

## La visite du Président de la Commission de l'UA en images



*Monsieur Moussa Faki Mahamat, digne représentant de la sous-région élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.*



*En souvenir de la première visite officielle dans sa « seconde patrie » comme Président de la Commission de l'Union africaine.*



*A toast for an integrated, prosperous and peaceful Africa.*



*Pour la paix, l'unité et la stabilité politique et sociale au Cameroun.*



*Cameroon supports current AU reforms.*



*Le Cameroun, un pays qui représente beaucoup pour l'Union africaine.*



*An impetus to the next generation of diplomats at Cameroon's Institute of International Relations.*



*With the PM, seeking a pathway to resolve the situation in the North-West and South-West Regions.*

## **Cameroun-Ordre Souverain Militaire de Malte**

### **La reconnaissance de l'amitié et de la fraternité**



**A**près le Président de la Commission de l'Union africaine, le Cameroun a accueilli un autre hôte de marque, Son Altesse Eminentissime Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, le Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain Militaire de Malte. Il a séjourné dans notre pays du 16 au 19 juillet 2018 dans le cadre d'une visite officielle. Premier pays africain à nouer des relations diplomatiques avec l'Ordre Souverain de Malte en 1961, le Cameroun bénéficie aussi de ses nombreuses réalisations dans le domaine médical et humanitaire, son principal champ d'action.

Cette excellente coopération a été passée en revue au Palais de l'Unité, le 17 juillet, au cours d'un entretien cordial entre le Président de la République, Paul BIYA, et Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto. Le Chef de l'Etat et son hôte ont décidé de porter cette coopération à un niveau plus élevé.

Dans le domaine médical, le Gouvernement camerounais a annoncé le déblocage de la somme de 750 millions de FCFA pour la construction d'un pavillon obstétrique et pédiatrique à l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé, situé dans la région du Littoral, et d'un centre mère et enfant à

Yaoundé. L'hôpital de Njombé qui bénéficie du statut de Centre hospitalier universitaire, offre des prestations très appréciées par les populations. Le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte y est allé faire une ronde avant son départ de notre pays le 19 juillet.

Un jour plus tôt, il avait visité le camp des réfugiés de Gado-Badzeré, région de l'Est, qui accueille près de 25 mille réfugiés centrafricains. Le Grand Maître a pu toucher du doigt les réalités et les besoins des réfugiés et la lourde charge que supporte avec beaucoup de générosité notre pays. En effet, le Cameroun est une terre d'accueil et

d'hospitalité pour de nombreux ressortissants étrangers dont les pays sont en proie aux conflits. Il héberge plusieurs camps de réfugiés aussi bien dans la région de l'Est que celle de l'Extrême-Nord.

Au Palais de l'Unité, le 17 juillet, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto a été élevé par le Chef de l'Etat à la dignité de Grand-Croix de l'ordre de la valeur, distinc-

tion réservée aux Chefs d'Etat étrangers. Il a reçu dans l'après-midi de ce même jour, le titre de *Doctor Honoris Causa* en Lettres classiques et philosophiques à l'Université de Yaoundé I. Un titre apprécié à sa juste valeur par l'illustre impétrant qui a plaidé pour la maîtrise des langues anciennes, le latin et le grec, par les nouvelles générations.

Le Cameroun, premier Etat afri-

cain à établir les relations diplomatiques avec l'Ordre Souverain Militaire de Malte, est aussi le premier pays à avoir accueilli le 80<sup>ème</sup> Grand Maître élu en mai 2017. Une juste reconnaissance de l'amitié, de la fraternité et de la solidarité.

## **Cameroon-Sovereign Military Order of Malta** **Recognition of friendship and fraternity**

**C**ameroon hosted another distinguished guest after the official visit of the Chairperson of the African Union Commission. His Most Eminent Highness Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, the Prince and Grand Master of the Sovereign Military Order of Malta was in the country from 16 to 19 July 2018 on the invitation of the Head of State.

Cameroon was the first African country to establish diplomatic relations with the Sovereign Order of Malta in 1961. Numerous achievements have been registered in the medical and humanitarian domains.

This excellent cooperation was reviewed at the Unity Palace on 17 July, during a cordial meeting between the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, and Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto. The Head of State and his guest agreed to

deepen ties. For example, the Government of Cameroon has announced the disbursement of 765 million CFAF for the construction of a gynaeco-obstetrics and paediatrics ward at the Saint John of Malta Hospital in Njombe (located in the Littoral Region), and a Mother and Child Pavilion in Mokolo (Far North Region). The hospital in Njombe with the status of a University Hospital Centre, offers services that are highly appreciated by the population. The Grand Master of the Sovereign Order of Malta made a courtesy call there before his departure on July 19.

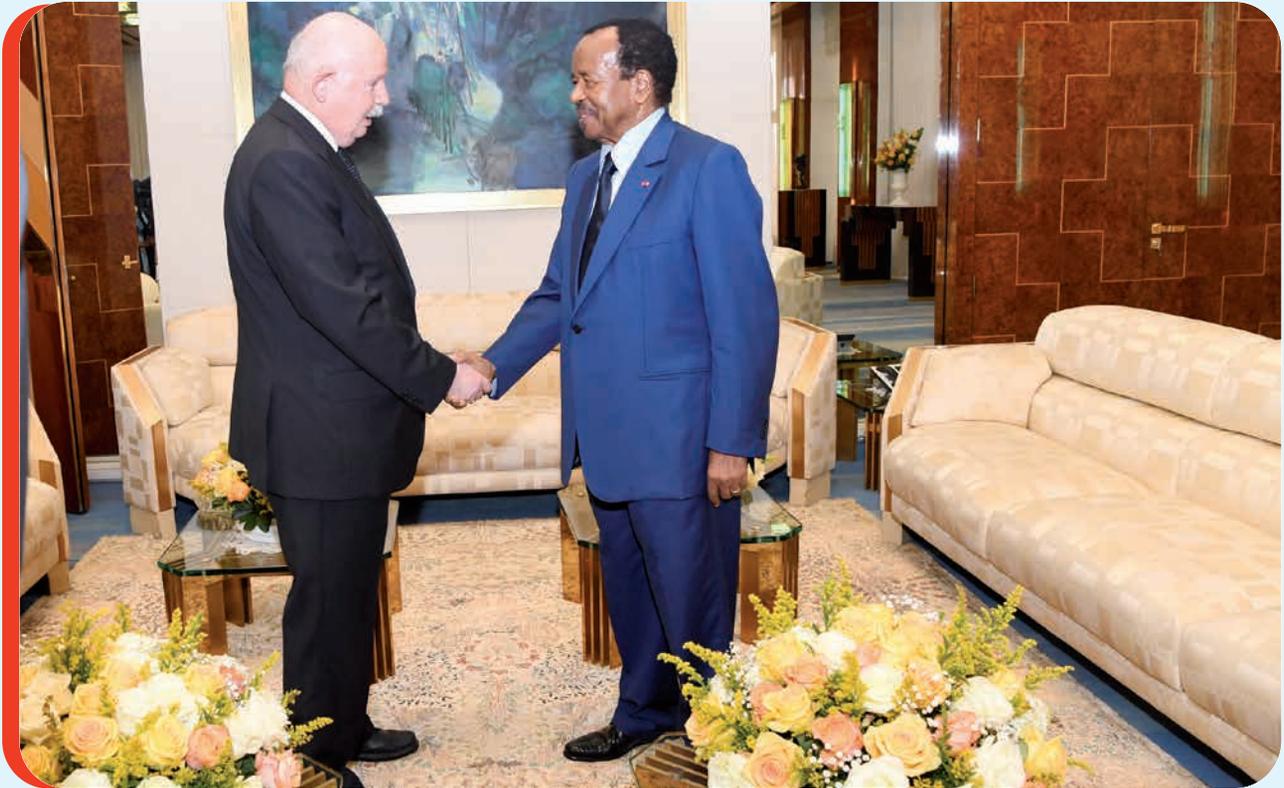
A day earlier, he paid a visit to the Gado-Badzere camp in the East Region, which is home to nearly 25,000 Central African refugees. The Grand Master made a first-hand appraisal of the realities and needs of refugees and the weight of their management by public authorities. Cameroon is a land of hospitality for many foreigners

whose countries are in conflict. It hosts several refugee camps in the East and Far North Regions.

At the Unity Palace on 17 July, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto was decorated by the Head of State with the Grand Cross of the Order of the Valour – distinction reserved to foreign Heads of State. He equally received a Doctor Honoris Causa in Classics and Philosophical Letters at the University of Yaounde I on the same day. He appreciated the gesture and pleaded for the mastery of ancient languages like Latin and Greek by the younger generation.

Cameroon, the first African country to establish diplomatic relations with the Sovereign Military Order of Malta, is also the first country to host the 80<sup>th</sup> Grand Master who was elected in May 2017. A just recognition of friendship, fraternity and solidarity.

**Quelques images du séjour du Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain Militaire de Malte**



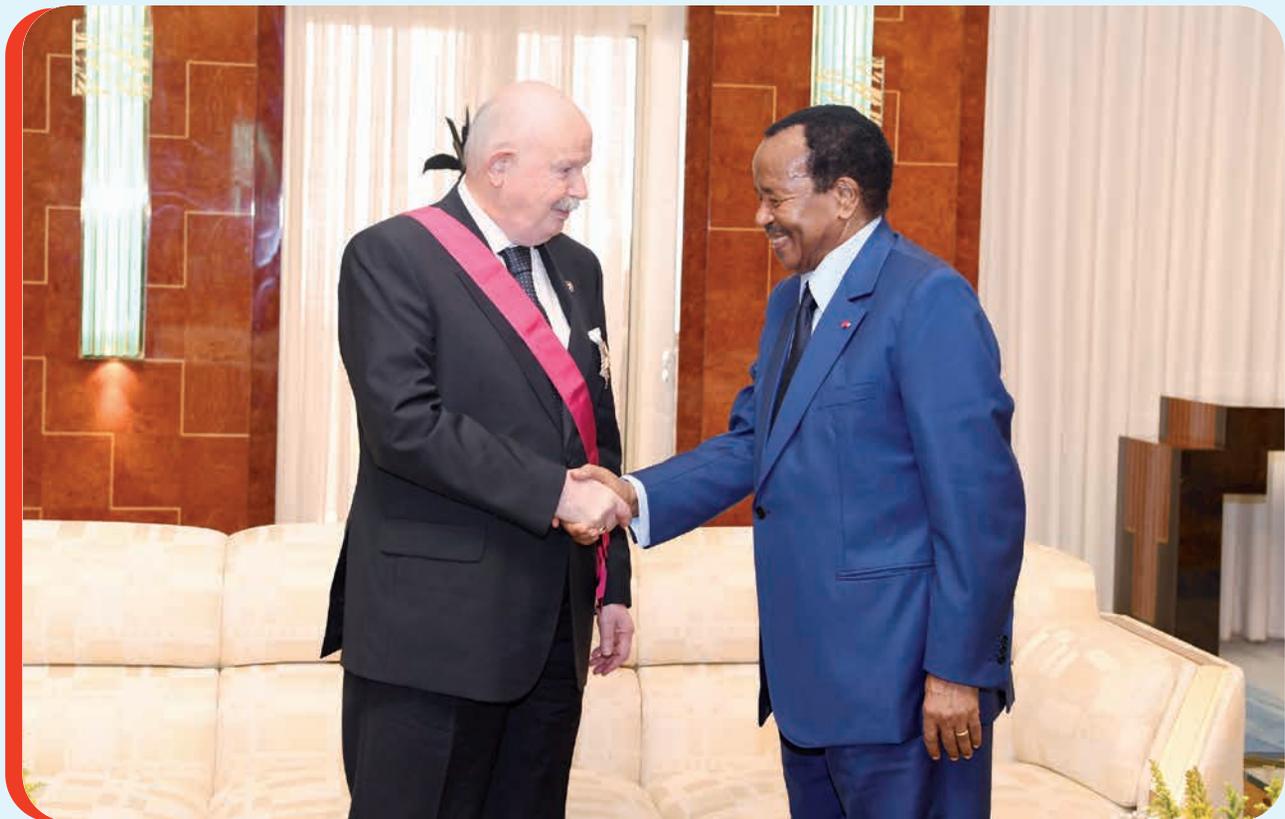
*Warm welcome to Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto at the Unity Palace.*



*Reviewing the 57-year-old bilateral relation between Cameroon and the Sovereign Order of Malta.*



*The Prince and Grand Master was decorated with the Grand Cross of the Order of Valour.*



*Félicitations Altesse.*



*Commending First Lady Chantal BIYA's amazing benevolence and care towards vulnerable persons.*



*Un cavalier intrépide, cadeau du Chef de l'Etat, symbole de l'amitié et de la fraternité entre le Cameroun et l'Ordre Souverain de Malte.*



*Le cadeau du Grand Maître au Président de la République.*



*Un chapelet à la Première Dame, Madame Chantal BIYA. Prier pour la paix et l'unité au Cameroun.*



*Honorary degree in Classics and Philosophical Letters at the University of Yaounde I.*



*Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto expressing his gratitude to Cameroon's great higher education family.*



*Descente sur le terrain au camp des réfugiés centrafricains de Gado-Badzeré.*



*First-hand recognition of Cameroon's legendary hospitality and humanist spirit.*



*Reassuring the patients at the Saint John of Malta Hospital in Njombe, Littoral Region.*



*Hospital staff hailed for their professionalism.*

## Situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

### La réponse humanitaire du Chef de l'Etat

**A** la suite des violences commises par les terroristes sécessionnistes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, le Président de la République, Paul BIYA, soucieux du retour au calme et du bien-être des populations de ces deux régions, a décidé de mettre en place un plan d'assistance humanitaire d'urgence doté d'une enveloppe de 12,7 milliards de FCFA. D'une durée de dix-huit mois, ce plan est placé sous la coordination du ministre de l'Administration Territoriale.

Au moins cinq domaines d'intervention sont identifiés comme axes prioritaires de la mise en œuvre de ce plan d'assistance hu-

manitaire : la protection des personnes déplacées, l'aide alimentaire et en produits de première nécessité, l'aide sanitaire, l'aide à la reprise des activités économiques notamment agricoles, l'aide à la reconstruction des habitations et de certains bâtiments publics détruits ou incendiés par les sécessionnistes.

Comme lors de l'effort de guerre contre la secte terroriste Boko Haram, les pouvoirs publics ont lancé un appel à la solidarité et à la générosité des Camerounais pour financer ce plan. Cet appel a reçu aussitôt un écho très favorable. Dans un engouement extraordinaire et de manière spontanée, les Camerounais, dans les dix

régions du pays et à l'étranger, se sont mobilisés pour apporter leur soutien à cette initiative patriotique. Preuve de leur attachement à la paix, à l'unité et à la diversité de leur pays.

A la fin du mois de juillet 2018, l'effort de solidarité nationale pour le financement du plan d'assistance humanitaire d'urgence en faveur des populations des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest avait allègrement franchi la barre de 1,8 milliard de FCFA. Et le comité ad hoc chargé de sa mise en œuvre avait commencé à distribuer les premières aides aux populations sinistrées sous la coordination des Gouverneurs des deux régions.

## North West and South West Regions

### President Paul BIYA's Humanitarian Response

**M**indful of the violence perpetrated by terrorists turned secessionist movement in the North-West and South-West Regions, the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA - concerned with the return to normality and the well-being of the population - decided to put in place an emergency humanitarian assistance plan worth CFAF 12.7 billion. The 18-month plan is under the coordination of the Minister of Territorial Administration.

At least five areas of intervention have been identified as priority areas for the implementation

of this humanitarian assistance plan. These include: the protection of displaced persons; food aid and basic necessities; health assistance; resumption of economic activities - especially agricultural activities; and aid for the reconstruction of houses and some public buildings destroyed or burnt by secessionists.

Like in the war effort against the Boko Haram terrorist group, officials have appealed for the solidarity and generosity of Cameroonians to finance this plan. This appeal received a very favourable echo immediately. In an extra-

ordinary and spontaneous way, Cameroonians in the ten regions of the country mobilised to support this patriotic initiative. Proof of their commitment to the peace, unity and diversity of their country. At least CFAF 1.8 billion was collected by the end of July 2018 to fund the emergency humanitarian assistance plan for the population in the North West and South West Regions. The distribution of first aid to the affected population is ongoing. Its implementation is assured by an ad hoc committee, which is under the coordination of the governors of both regions.

## **Les nouveaux Chefs de mission diplomatique accrédités au Palais de l'Unité**

Le Chef de l'Etat a reçu les 5 et 6 juillet 2018, les lettres de créance de six nouveaux Chefs de mission diplomatique accrédités au Cameroun en qualité d'Ambassadeur, de Haut-Commissaire et de Nonce Apostolique.



**S.E. Kgomotso Ruth Magau,**  
*Haut-Commissaire de la  
République d'Afrique du Sud.*



**S.E. Valentin Ollessongo,**  
*Ambassadeur de la  
République du Congo.*

**S.E. Rhyou Bok-Ryeol,**  
*Ambassadeur de la  
République de Corée.*



**S.E. Mgr Julio Murat,**  
*Nonce Apostolique au  
Cameroun et en  
Guinée Equatoriale.*



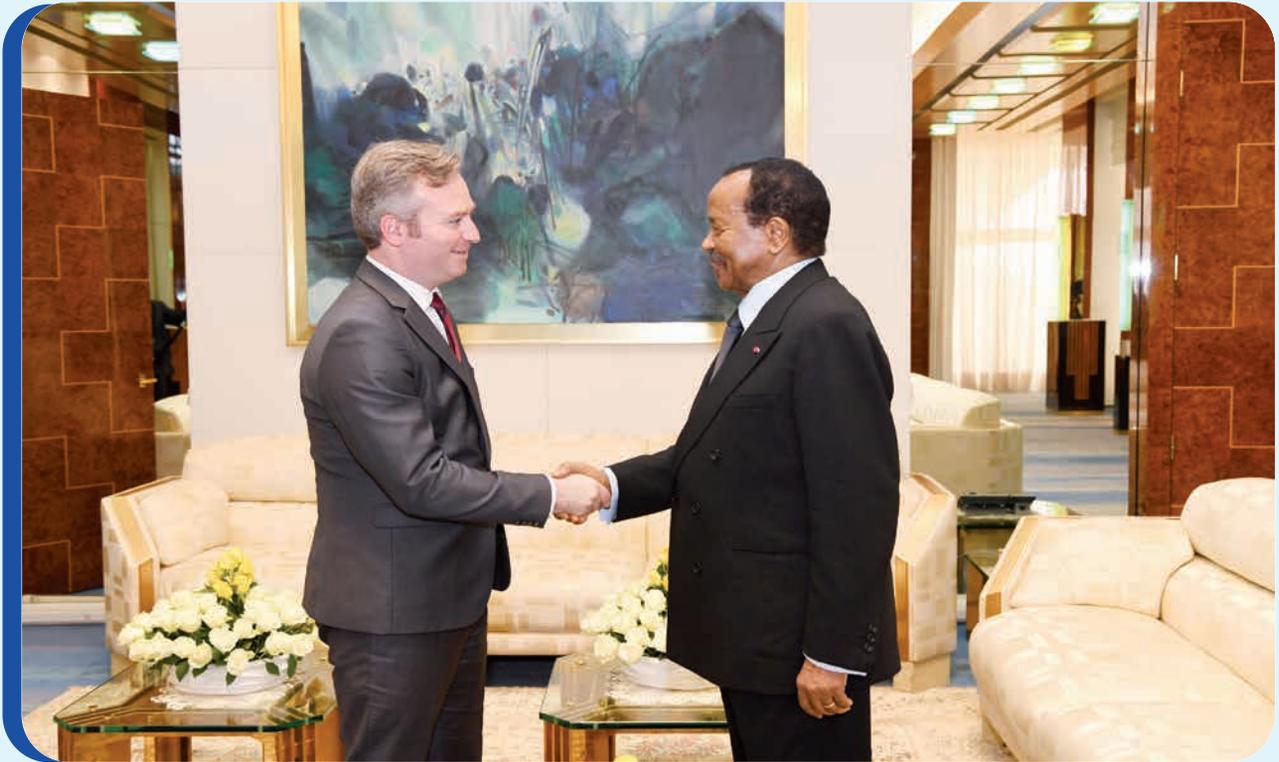
**S.E. Elzein Ibrahim  
Hussein Hassan,**  
*Ambassadeur du Soudan.*

**S.E. Wang Yingwu,**  
*Ambassadeur de la  
République Populaire  
de Chine.*



## **Audiences du Chef de l'Etat**

### **Cameroun-France : les relations sont au beau fixe**



**A**vant son entretien téléphonique dans la matinée du 30 juin dernier avec son homologue français, Emmanuel Macron, le Président Paul BIYA avait accordé la veille, une audience au Secrétaire d'Etat français auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne, en visite de travail au Cameroun.

Le Chef de l'Etat et son hôte ont passé en revue l'excellente coopération bilatérale et évoqué les défis communs sur le continent, liés notamment à la lutte contre le terrorisme ainsi que la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

M. Lemoyne a salué la coopération entre l'Union européenne, la France et les pays membres de la Force Multinationale Mixte de la Commission du Bassin du lac Tchad dans la lutte contre la secte terroriste Boko Haram. Il a également apprécié l'engagement du Gouvernement camerounais dans la gestion des réfugiés, surtout ceux en provenance de la République Centrafricaine.

Parlant de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Secrétaire d'Etat français s'est prononcé pour l'unité et la stabilité du Cameroun. Il a relevé que la diversité culturelle et linguistique du Cameroun constitue un atout majeur dans le contexte de la mon-

dialisation. Il a également apporté son soutien aux efforts de dialogue menés par le Gouvernement sous la haute impulsion du Chef de l'Etat pour mettre fin à la crise. Il a condamné enfin les exactions et les assassinats des éléments des forces de maintien de l'ordre et des populations par les terroristes sécessionnistes et appelé à des réponses fortes pour éviter l'impunité.

Le soutien de Paris à l'unité, à la stabilité et à la paix au Cameroun a été réaffirmé au lendemain de cette audience par le Président Emmanuel Macron lors d'une concertation téléphonique au sommet avec le Président Paul BIYA.

## Concertation pour la relance de la production de la banane au Cameroun



Le Président de la République s'est entretenu le 19 juillet 2018 avec l'industriel français Robert Fabre, Président Directeur Général de la Compagnie Fruitière, sur les possibilités d'améliorer la production de la banane au Cameroun à travers la société des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale de cette entreprise française.

M. Fabre a affirmé que les conditions étaient favorables pour relancer fortement cette culture, dont le Cameroun est l'un des principaux exportateurs africains sur le marché européen. Mais le défi est non seulement d'augmenter la production mais aussi de conquérir de nouveaux marchés au

plan sous-régional et continental.

Au premier trimestre 2018, la société des Plantations du Haut Penja a exporté 45 064 tonnes de banane récoltées sur les 3 530 hectares cultivées.

## **Les activités de la Première Dame**

### **Complexe scolaire les « Coccinelles » du Palais de l'Unité**

### **Une nouvelle année de succès**



**D**epuis le 29 juin dernier, les élèves du complexe « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité sont en vacances. Ce jour-là, la marraine de l'école, Madame Chantal BIYA, a honoré une fois de plus de sa présence la traditionnelle fête marquant la clôture des activi-

tés de fin d'année scolaire.

En 18 années d'existence, cet établissement primaire s'est illustré par ses bons résultats.

Au terme de l'année 2017-2018, sur un effectif de 88 apprenants, le taux de réussite a

été de 100% aussi bien pour le passage en classe supérieure que pour les élèves en fin de cycle, admis au certificat d'études primaires et au concours d'entrée dans l'enseignement secondaire. Un encouragement pour la marraine de l'école.



Moments de grande détente après une année scolaire bien remplie.



# Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

## JUIN 2018

*Le Chef de l'Etat a signé une ordonnance, 30 décrets, 27 arrêtés et une circulaire.*

### Pôle de la Gouvernance

**Ordonnance N°2018/002 du 04 juin 2018** modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.

**Décret N°2018/349 du 04 juin 2018** portant naturalisation de Monsieur El Chayeb Antoine.

**Décret N°2018/350 du 04 juin 2018** portant naturalisation de Madame Bilonda Mbombo Pauline.

**Décret N°2018/351 du 04 juin 2018** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Au Grade de Chevalier : Colonel Portail Xavier ; Lieutenant-colonel Baron Sébastien ; Lieutenant-colonel Tavet Sylvain ; Chef de Bataillon Durrande Stanislas.

**Décret N°2018/352 du 05 juin 2018** portant ratification de l'Accord de prêt commercial d'un montant de 41 780 769,22 dollars US, soit environ 22,95 milliards de francs CFA, conclu le 22 février 2018 entre la République du Cameroun et Bank of China Ltd

(Shenzhen Branch), pour le financement partiel du Projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéo surveillance urbaine (phase I).

**Décret N°2018/353/CAB/PR du 07 juin 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Hayam Martin (Mle 360 380-E), Commissaire de Police Principal pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 28 octobre 2014.

**Décret N°2018/354 du 07 juin 2018** portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

**Décret N°2018/355 du 12 juin 2018** fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

**Décret N°2018/356 du 13 juin 2018** accordant une prolongation d'activité à un Ingénieur Contractuel. Monsieur NdjoukeThome Adolphe.

**Décret N°2018/357 du 18 juin 2018** portant nomination du Directeur Général du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Leger (CNRPH). Monsieur Manga Alexandre.

**Décret N°2018/358 du 18 juin 2018** portant nomination de Greffiers en Chef à la Cour Suprême.

**Décret N°2018/359 du 19 juin**

**2018** portant reclassement sur titre de certains Administrateurs des Greffes au grade d'Administrateur Principal des Greffes.

**Décret N°2018/360 du 19 juin 2018** portant reclassement de certains Greffiers Principaux au grade d'Administrateur des Greffes.

**Décret N°2018/361 du 19 juin 2018** portant avancement au choix de certains Administrateurs des Greffes au grade d'Administrateur Principal des Greffes.

**Décret N°2018/362 du 19 juin 2018** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Akolla Ekah Rigobert, Administrateur Principal du Travail et de la Prévoyance Sociale.

**Décret N°2018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics.

**Décret N°2018/367 du 20 juin 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Enseigne de Vaisseau de 1<sup>ère</sup> classe Doubassou Mouraisou ; Adjudant-chef LisanjaEkosene Félix ; Adjudant Medjo Mbouti Simon Patrick ; Maréchal-des-Logis Chef Ndong Engono Anicet. Gendarme major Djamo Djonnaila Emmanuel ; Gendarme Takang Ayuk Elvis. Morts en service commandé dans le cadre des opérations de sécurisation des Régions du Nord-Ouest et du

Sud-Ouest.

**Décret N°2018/368 du 20 juin 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Caporal Heudou Tchombo Jean Martial, mort en service commandé dans le cadre de l'opération « CHACAL », dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

**Décret N°2018/369 du 20 juin 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Matelot de 1ère classe Sone Sone Jerry ; Soldat de 2<sup>ème</sup> classe Bachirou Mana. Morts en service commandé au secteur N°1 de la Force Multinationale Mixte de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

**Décret N°2018/370 du 20 juin 2018** portant inscription en additif au tableau d'avancement de grade des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense au titre de l'année budgétaire 2018 à titre de régularisation.

**Décret N°2018/371 du 20 juin 2018** portant promotion aux grades supérieurs des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense au titre du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année budgétaire 2018. Gendarmerie Nationale.

**Décret N°2018/372 du 20 juin 2018** portant promotion aux grades de Sous-Lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2<sup>ème</sup> classe des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année budgétaire 2018. Gendarmerie Nationale.

**Arrêté N°0386/CAB/PR du 18 juin 2018** portant nomination d'un chef de division au Secrétariat Général de la Cour Suprême. Monsieur Zambo Norbert, Administrateur Principal de Greffes.

**Arrêté N°0387/CAB/PR du 18 juin 2018** portant nomination de Greffiers en Chef dans les Juridictions.

**Arrêté N°0388/CAB/PR du 18 juin 2018** portant nomination de chefs de service dans les Parquets.

**Arrêté N°0398/CAB/PR du 21 juin 2018** portant révocation d'office de Monsieur Hamadjoda So-dea (Mle 155 936-J), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour condamnation à une peine privative de liberté pour coups mortels. Fait constaté le 28 mars 2018.

**Arrêté N°0400/CAB/PR du 26 juin 2018** portant intégration de deux mille cinq cent quatre-vingt-treize (2593) élèves-gardiens de la Paix. Madame Aba Ekeneyong Huguette et autres.

**Circulaire N°0001/CAB/PRC du 20 juin 2018** relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2019.

### **Pôle industriel de production et de transformation**

**Décret N°2018/373 du 22 juin 2018** portant ratification de l'Accord de prêt N°12218P, d'un montant de 13 millions de dollars US, soit environ 7,8 milliards de francs, conclu le 24 mai 2018 entre la République du Cameroun

et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID), pour le financement du projet d'électrification rurale, Phase II.

**Décret N°2018/375 du 28 juin 2018** portant ratification de la Convention de crédit-acheteur d'un montant de 140,065 millions d'euros ; soit environ 91,88 milliards de francs CFA, conclue le 7 mars 2018 entre la République du Cameroun et la Société Générale, pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala.

**Décret N°2018/376 du 28 juin 2018** portant ratification de la Convention de crédit-financier d'un montant de 25,578 millions d'euros ; soit environ 16,77 milliards de francs CFA, conclue le 7 mars 2018 entre la République du Cameroun et la Société Générale, pour le financement du projet de renforcement et de stabilisation des réseaux de transport d'électricité de la ville de Douala.

**Décret N°2018/377 du 28 juin 2018** portant ratification de l'Accord de prêt N°2000200002003 d'un montant de 33 320 000 euros, soit environ 21,860 milliards de francs CFA, conclu le 24 mai 2018 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre les villes de Yagoua au Cameroun et Bongor au Tchad.

**Décret N°2018/378 du 28 juin 2018** portant ratification de l'Accord de prêt N°2100150038644

d'un montant de 9 739 000 unités de compte, soit environ 7,790 milliards de francs CFA, conclu le 24 mai 2018 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement (FAD), pour le financement partiel du projet de construction du pont sur le fleuve Logone entre les villes de Yagoua au Cameroun et Bongor au Tchad.

## JUILLET 2018

*Le Président de la République a promulgué 10 lois et signé 66 décrets et 30 arrêtés au mois de juillet 2018.*

### Pôle de la Gouvernance

**Loi N°2018/005 du 11 juillet 2018** autorisant le Président de la République à accepter l'amendement à l'article 8 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale adoptée à New York le 15 janvier 1992.

**Loi N°2018/006 du 11 juillet 2018** autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie relative au transfèrement des personnes condamnées à des peines privatives de libertés, signée le 28 mai 2015 à Saint-Pétersbourg.

**Loi N°2018/007 du 11 juillet 2018** autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie sur l'extradition, signée le 28 mai

2015 à Saint-Pétersbourg.

**Loi N°2018/008 du 11 juillet 2018** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de coopération entre la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria sur la non-prolifération des armes légères et de petit calibre, signée le 6 février 2018 à Abuja.

**Loi N°2018/009 du 11 juillet 2018** portant ratification de l'Ordonnance N°2018/002 du 4 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.

**Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018** régissant la formation professionnelle au Cameroun.

**Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018** portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun.

**Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018** portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

**Loi N°2018/013 du 11 juillet 2018** portant prorogation du mandat des députés à l'Assemblée Nationale.

**Loi N°2018/014 du 11 juillet 2018** portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun.

**Décret N°2018/379 du 02 juillet 2018** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade.

**Décret N°2018/380 du 02 juillet 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant Ngankeu Ngatcha Robinson ; Adjudant Mana Chetima ; Quartier-maître de 1<sup>ère</sup> classe Elebia Meva'a Briand ; Gendarme Ndong Amba Grégory.

**Décret N°2018/381 du 02 juillet 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent Mebo Tchinda Donald, mort en service commandé au S1/FMM/CBLT.

**Décret N°2018/382 du 02 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Général de Douala. Monsieur Ngolle Ngolle Elvis

**Décret N°2018/383 du 02 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé. Monsieur Tsitsol-Meke Louis-Philippe.

**Décret N°2018/384 du 02 juillet 2018** portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Général de Yaoundé. Monsieur Ndjientcheu Vincent de Paul et Monsieur Eyenga Victor Claude.

**Décret N°2018/385 du 02 juillet 2018** portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Hôpital Général de Douala. Directeur Général : Monsieur Luma Henry Namme et Madame Penda Ida Calixte.

**Décret N°2018/386 du 05 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

Madame Feh Helen Kwanga, épouse Galega.

**Décret N°2018/387 du 05 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil de Direction de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) Monsieur Adoum Garoua.

**Décret N°2018/388 du 05 juillet 2018** portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Monsieur Ebal Menye Edmond et Monsieur Wadoum Fofou Chamberlain.

**Décret N°2018/389 du 06 juillet 2018** portant naturalisation de Dame Honsou Nelly Clémence, épouse Mpaye.

**Décret N°2018/390 du 06 juillet 2018** portant naturalisation de Dame Mumba N'gandwe Mireille.

**Décret N°2018/391 du 09 juillet 2018** portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du Président de la République.

**Décret N°2018/392 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Pr Gana Fomban Rose épouse Leke, Professeur des Universités à Yaoundé.

**Décret N°2018/393 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Pr Ngwafor Ndeh Ephraïm, Chef de Département de Droit et ancien Recteur d'Université de Yaoundé.

**Décret N°2018/394 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier. Monsieur Ako'o Joseph René, Ins-

pecteur Principal du Trésor Hors Echelle, Directeur des Ressources Financières et autres.

**Décret N°2018/395 du 11 juillet 2018** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. S.E. Monsieur Vincent Badji, Ambassadeur du Sénégal arrivé en fin de séjour au Cameroun.

**Décret N°2018/396 du 11 juillet 2018** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Cordon. Monsieur Mbafo Claude Joseph, Administrateur Civil Principal, Ambassadeur du Cameroun en Algérie MINREX et autres.

**Décret N°2018/397 du 11 juillet 2018** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Dignité de Grand Officier. Monsieur Monte Nana Jérôme, Ingénieur automaticien, Membre de la diaspora camerounaise d'Allemagne.

**Décret N°2018/398 du 11 juillet 2018** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M.Ekokola Nathanael Nwesse, chef d'Escadron, Commandant de Campagne de Gendarmerie de Manfé. M. Keka Charlot Jacques, Adjudant-chef, chef de Bureau SEMIL de Manfé. M.Meka Mevoung Robert, Commissaire de Police à Manfé. Chief Osang Cyprien Ntui, Chef de 3<sup>ème</sup> degré du village Boka (Akwaya).

**Décret N°2018/399 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre posthume de la Médaille de la

Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Aboubakou, Officier de Police Principal.

**Décret N°2018/400 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Mbok Dominique Fabrice, Gardien de la Paix de Premier grade. Décret N°2018/401 du 11 juillet 2018 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Lawan Amadou Halilou, chef traditionnel dans l'Arrondissement de Maroua 2<sup>ème</sup>.

**Décret N°2018/402 du 11 juillet 2018** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Mongui Sos-somba Janvier, Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches et des Forêts et Maire de la Commune de Dimako.

**Décret N°2018/403 du 11 juillet 2018** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ndong Amba Grégory, Agent de recherche à la DGRE (Kumba).

**Décret N°2018/405 du 11 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Tchakounte Tchounte Alain Roméo, Inspecteur de Police de Premier Grade.

**Décret N°2018/406 du 11 juillet 2018** portant prorogation du mandat des Conseillers Municipaux.

**Décret N°2018/407 du 12 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la

Sûreté Nationale. Feu Mouloug A Zang Jean Jacques, Officier de Police de Premier grade.

**Décret N°2018/408 du 12 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu ChemuM-bange Denis, Inspecteur de Police de Premier grade.

**Décret N°2018/409 du 12 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Moussa FakiMahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine.

**Décret N°2018/410 du 12 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Altesse Eminentissime Fra'Giacomo Dalla Torre del Tempiodi Sanguinetto, Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte.

**Décret N°2018/411 du 12 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence le Prince de la Roche Foucauld-Montbel, Grand Hospitalier de l'Ordre Souverain de Malte.

**Décret N°2018/412 du 12 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur. Son Excellence l'Ambassadeur Stefano Ronca, Secrétaire Général des Affaires Etrangères de l'Ordre Souverain de Malte et autres.

**Décret N°2018/413 du 13 juillet 2018** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Fouda Pierre Joseph, pour

la période allant du 07 novembre 2018 au 07 novembre 2020.

**Décret N°2018/414 du 16 juillet 2018** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Sergent-chef Nyobo Raphael ; Sergent Dobo Joseph Ledroit ; Gendarme Kounou Messanga ; Elève-Gendarme KechaboKechabo Patrick ; Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Nkouandjou Nkangue Edwige Donald ; Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Nana Alain ; Soldat de 2<sup>ème</sup> classe Hole Célestin.

**Décret N°2018/415 du 18 juillet 2018** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), un Accord de crédit d'un montant de 100 millions d'euros, soit environ 65,7 milliards de francs CFA, relatif à la tranche 2018 de la Facilité multi-tranche de 300 millions d'euros octroyée à la République du Cameroun.

**Décret N°2018/420 du 20 juillet 2018** portant nomination du Secrétaire Général du Conseil Economique et Social. Monsieur Ngoumbe Zacharie

**Décret N°2018/421 du 20 juillet 2018** portant nomination du Directeur Général de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY). Monsieur Fissou Kouma.

**Décret N°2018/422 du 20 juillet 2018** portant nomination de Secrétaires Généraux dans certains départements ministériels.

**Décret N°2018/423 du 23 juillet 2018** portant attribution à titre pos-

thume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Nsimi Onana Joël Parfait, Commissaire de Police.

**Décret N°2018/424 du 23 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à deux fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Feus Tikuh Richard Enow Police, Officier de 1<sup>er</sup> grade et TutuwanToh Alfred, Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.

**Décret N°2018/425 du 23 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Martin Ndi Egbe, Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.

**Décret N°2018/426 du 24 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Monsieur Nnanga Nga.

**Décret N°2018/427 du 24 juillet 2018** portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Monsieur Ngome Ajebesone Francis Emmanuel.

**Décret N°2018/428 du 24 juillet 2018** portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société de Développement du Cacao (SODECAO). Monsieur Ngba Zacharie.

**Décret N°2018/429 du 24 juillet 2018** portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de la Société de Développement du Cacao

(SODECAO). Monsieur Eko'o Akouafane Jean-Claude et Monsieur Enang James Enang.

**Décret N°2018/431 du 25 juillet 2018** portant promotion ou nomination dans l'Ordre de la Valeur au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2018. Monsieur Ondoa Antoine et autres.

**Décret N°2018/432 du 25 juillet 2018** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Camerounais au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2018. Monsieur Essomba Jean-Claude et autres.

**Décret N°2018/433 du 25 juillet 2018** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2018. Monsieur Adamou Ndam et autres.

**Décret N°2018/434 du 25 juillet 2018** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Sportif au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2018. Monsieur Mbita Belinga Emmanuel et autres.

**Décret N°2018/435 du 25 juillet 2018** portant attribution de la Médaille du Mérite de la Force Publique au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2018. Maréchal des Logis Chef Tize Pouwou et autres.

**Décret N°2018/436 du 26 juillet 2018** portant attribution à titre posthume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Mendama Léon Germain, Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

**Décret N°2018/437 du 26 juillet 2018** portant attribution à titre pos-

thume de la Médaille de la Vaillance à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Feu Ebongue Ekobe Joël, Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

**Décret N°2018/438 du 26 juillet 2018** portant intégration de Monsieur Pahimi Patrice dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégré au grade de Chargé de Cours stagiaire, Indice 665.

**Décret N°2018/439 du 26 juillet 2018** portant intégration de Monsieur Philippe Kosma dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégré au grade de Chargé de Cours stagiaire, Indice 665.

**Décret N°2018/440 du 26 juillet 2018** portant intégration de Monsieur Bell Jean Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégré au grade de Chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon indice 785.

**Décret N°2018/441 du 26 juillet 2018** portant intégration de Monsieur Sonkeng Germain dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégré au grade de Chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon indice 715.

**Décret N°2018/442 du 26 juillet 2018** portant intégration de Madame Memento Voundi dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégrée au grade de Chargé de Cours stagiaire, indice 665.

**Décret N°2018/443 du 26 juillet 2018** portant intégration de Madame Forbang Gilda Nicheng,

épouse Lo-Oh dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégrée au grade de Chargé de Cours stagiaire, indice 665.

**Décret N°2018/444 du 26 juillet 2018** portant intégration de Monsieur Etogo Nyaga Yves dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur. Intégré au grade de Chargé de Cours stagiaire, indice 665.

**Arrêté N°0414/CAB/PR du 11 juillet 2018** portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Mbock Dominique (Mle S-058 671), au grade de Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade et reclassement de l'intéressé.

**Arrêté N°0415/CAB/PR du 18 juillet 2018** portant création de Contrôles financiers.

**Arrêté N°0416/CAB/PR du 25 juillet 2018** portant nomination de quatre-vingt-neuf élèves-inspecteurs de Police en 2<sup>ème</sup> année. Monsieur Abdouramane Oumarou et autres.

**Arrêté N°0417/CAB/PR du 25 juillet 2018** portant avancement d'échelon, intégration e reclassement de quatre-vingt-neuf (89) anciens élèves-inspecteurs de Police. Monsieur Mbango Belibi Patrice et autres.

**Arrêté N°0418/CAB/PR du 25 juillet 2018** plaçant en position de disponibilité Monsieur Ewang Jules (Mle 541 341-U), Officier de Police Principal, pour une période de deux (02) ans éventuellement renouvelable trois fois pour des raisons personnelles avérées.

**Arrêté N°0434/CAB/PR du 25**

**juillet 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Essengue Maximilien (Mle 502 235-G), Officier de Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis de juillet 2015 à novembre 2016. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade, 9<sup>ème</sup> échelon, indice 650.

**Arrêté N°0435/CAB/PR du 25 juillet 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Soule Febadi Ferdinand (Mle 583 500-M), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour manquements aux consignes et scandale en ville. Fait commis le 16 octobre 2016 ; ne peut avancer avant cinq ans.

**Arrêté N°0436/CAB/PR du 25 juillet 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Konang Nelson Mugri (Mle 701 567-J), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour voies de fait envers un subalterne, insubordination et faute contre l'honneur, le devoir et la probité. Fait commis le 13 avril 2016 ; ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, indice 205.

**Arrêté N°0437/CAB/PR du 25 juillet 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Medou Betimi Severin (Mle 702 002-Z), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour manquement aux consignes, ivresse publique et manifeste en service et usage abusif d'une arme de service. Fait commis le 09 mai 2016 ; ramené

immédiatement au grade Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, indice 205.

**Arrêté N°0438/CAB/PR du 25 juillet 2018** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Ntoh Suzanne épouse Ondoua (Mle 607 862-Y), Inspecteur de Police Principal, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 08 août 2016 ; ramenée immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, indice 385.

**Arrêté N°0439/CAB/PR du 25 juillet 2018** portant révocation de Monsieur Ndongo Roussel Francis (Mle 702 093-Z), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 02 novembre 2016.

**Arrêté N°0441/CAB/PR du 25 juillet 2018** portant révocation de Monsieur Lounou Edjongo Auguste (Mle 702 107-J), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 09 juillet 2015.

**Arrêté N°0442/CAB/PR du 26 juillet 2018** modifiant et complétant les dispositions de l'arrêté n°0004/CAB/PR du 04 janvier 2017, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Njike Ngansop Christian Arnaud (Mle 582 896-P), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.

## **Pôle agricole et environnemental**

**Décret N°2018/417 du 20 juillet 2018** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un Accord de prêt d'un montant de 3,55 millions de dinars islamiques, correspondant à 4,990 millions de dollars US, soit environ 3,22 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'infrastructure agricole et de développement des chaînes de valeur au Cameroun.

**Décret N°2018/418 du 20 juillet 2018** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un Accord de vente à tempérament d'un montant de 15,720 millions de dollars US, soit environ 10,15 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'infrastructure agricole et de développement des chaînes de valeur au Cameroun.

**Décret N°2018/419 du 20 juillet 2018** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Islamique de Développement (BID), un Accord de prêt « *Lives and Livelihood Fund* » et vente à tempérament d'un montant de 33 millions de dollars US, soit environ 21,3 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'infrastructure agricole et de développement des chaînes de valeur au Cameroun.



*Cameroun - Union africaine. Convergence de vues sur la paix, l'unité et la stabilité.*